

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2006

L'an 2006 et le vendredi 24 mars à 20 heures 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Gisèle VINCENT, Janine GUIGON, Laurence CLOT, Messieurs Bruno VIALATTE, Gilles REYNAUD, Roger OUVRIER- BONNAZ, Michel DONOLATO, Philippe CLAIR, Laurent VALENTE, Jean- Paul NEUF- MARS.

Pouvoir a été donné par Madame Marie-Pierre GOUTIN à Madame Janine GUIGON,

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 24 février 2006 est lu et approuvé à l'unanimité.

TAXES ET BUDGETS PRIMITIFS 2006

Comme en 2005, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité (12 POUR) de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales. Les taux d'imposition restent donc 7.95% pour la taxe d'habitation, 8.97% pour le foncier bâti et 40.51% pour le foncier non bâti. Le produit attendu de ces taxes progresse de 3.38% par rapport à 2005 grâce surtout à une politique d'urbanisme qui permet donc une progression de nos recettes fiscales sans augmenter la pression fiscale de nos foyers conformément aux engagements pris.

Les Budgets Primitifs (Ville, CCAS, Assainissement) de l'exercice 2006 ont été adoptés à l'unanimité (12 POUR). Le budget Ville est de 490 875 pour le fonctionnement et 438 914 pour l'investissement. Le budget CCAS est de 5400 et le budget Assainissement de 50 914 pour l'exploitation et 58 212 pour l'investissement.

La rigueur et la maîtrise du budget de fonctionnement permettent de dégager un autofinancement de 96 795 et les excédents de 2005 permettent de réaliser un grand nombre d'investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Les principaux programmes de 2006 en investissement sont :

- modernisation et amélioration des bâtiments communaux : restructuration du secrétariat de Mairie, entretien des écoles primaires, maternelle et de la bibliothèque,
- panneau de communication lumineux, panneaux de sécurité pour les voies communales,

- achat de matériels pour les Services Techniques (aspirateur à feuilles ...),

- achat de mobilier scolaire, remplacement des équipements téléphoniques et informatiques du secrétariat de Mairie, et remplacement de l'équipement informatique de
- l'école de Derbières,

- création d'un commerce multiservices,

- création d'un colombarium,

- création d'un parking au cimetière de La Coucourde,

- extension du réseau d'assainissement à Derbières pour le branchement de nouvelles maisons neuves,

- extension et renforcement du réseau électrique et de l'éclairage public de certains quartiers,

- entretien de la voirie communale.

RESTRUCTURATION DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Municipale des Marchés Publics a retenu au cours de sa séance du 1er mars 2006, les entreprises pour les travaux de restructuration du secrétariat de Mairie.

Le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux d'aménagement des locaux existants s'élève à 29 000

HT. Cestravaux ont fait l'objet d'un marché passé selon la procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Les entreprises ayant présenté une offre correspondant aux besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ont été retenues par la Commission des Marchés Publics et sont

- Lot n° 1 - Démolition et maçonnerie: ASTIC DECOR de La Coucourde pour un montant de 6285 HT,
- Lot n° 2 - Plâtrerie/cloisons/peintures/faux-plafonds/doublage: LES PEINTURES DU BASSIN de Serves sur Rhône pour un montant de 6432 HT,
- Lot n° 3 - Menuiseries bois extérieures et intérieures: SARL Pierre DORNE de Valence pour un montant de 3405 HT,
- Lot n° 4 - Carrelages : ETS GUERIN de Montélimar pour un montant de 2887 HT,
- Lot n° 5 - Electricité/alarme/extincteur: EURR'ELEC de Eurre pour un montant de 5722.50 HT,
- Lot n° 6 - Chauffage/climatisation/VMC : REBOUL-COTTE Climatique de Montélimar pour un montant de 4247.35 HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant les offres présentées par ces entreprises, approuve à l'unanimité le marché passé selon la procédure adaptée à intervenir entre la commune de La Coucourde et ces différentes entreprises et autorise le Maire à signer les actes d'engagement et toutes les pièces afférentes à ce marché public.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT " PANDEMIE GRIPPALE "

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu, suite aux directives de la Préfecture, de désigner un correspondant " pandémie grippale " qui serait un relais efficace de la puissance publique sur le territoire communal. A l'unanimité le Conseil Municipal décide de nommer Jean- Luc ZANON comme correspondant " pandémie grippale ".

GARDE D'EQUIPEMENT DE SIGNALIETIQUE DE RANDONNEE

Le Maire explique que la commune peut bénéficier, de la part du Conseil Général de la Drôme, de l'implantation de poteaux directionnels pour que les boucles de promenade ou de randonnée soient de qualité sur son territoire, sans pour autant participer au financement. Le Conseil Général confie la garde d'équipements à titre gratuit, pour une durée de cinq ans reconductibles d'année en année. Le Conseil Municipal approuve donc à l'unanimité l'implantation de ces poteaux dans la commune et autorise le Maire à signer la convention nécessaire avec le Conseil Général.

EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION - DERBIERES

Le Maire expose que le SDED a étudié un projet d'extension du réseau basse tension en souterrain au poste de Derbières afin d'alimenter l'habitation de Monsieur GUILLOU. La participation communale serait de 1080 €, pour une dépenses totale de 8000 €. Le SDED prenant à sa charge le reste du financement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le plan de financement de ce projet. Par convention et conformément aux règles d'urbanisme en vigueur le pétitionnaire remboursera la participation communale de 1080 € à la commune.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame et Messieurs les Adjointes et les Conseillers-délégués font le compte-rendu :

1) Travaux extérieurs :

- Le chantier de la supérette est à présent terminé et la réception des travaux aura lieu le 31 mars prochain. La peinture de la façade Nord du bâtiment a également été faite. Prochainement, la Commission de Sécurité préfectorale statuera sur l'ouverture de ce magasin.
- Les travaux d'extension du réseau communal d'assainissement sont également terminés pour le chantier du ruisseau de la Meyre. Suite à une inspection par caméra de plusieurs réseaux de la commune, un curage du réseau d'eaux usées sera prochainement effectué en bordure de la RN 7 et dans la Rue Royale, ainsi qu'un nettoyage du réseau eaux pluviales au chemin du Sérillon. Les travaux d'extension du réseau communal d'assainissement au chemin du cimetière de Derbières sont prévus pour la fin du mois d'avril.
- Concernant les travaux de voirie au chemin du Sérillon, l'entreprise JOLY doit prochainement effectuer le goudronnage du trottoir ainsi qu'un balayage de la chaussée.

2) Social :

- Un courrier a été envoyé à toutes les personnes de La Coucourde de plus de 65 ans pour leur présenter le service de portage de repas à domicile qui est actuellement en place sur la commune. En 2005, 730 repas ont été servis. Une participation financière du CCAS est attribuée pour ce service dans le cadre de la politique sociale voulue par le Conseil Municipal.

3) Environnement :

- Le renforcement du réseau électrique du quartier des Roches a été réalisé et donne satisfaction aux utilisateurs de ce quartier.
- Le nettoyage des bacs à ordures aura lieu dans le courant de la deuxième quinzaine de juin.
- La nouvelle déchetterie, située au Nord de Montélimar (quartier des Léonards), de la Communauté de Communes Montélimar Sésame sera terminée pour la fin de l'année 2006.

4) Enseignement :

- Le Conseil d'école a eu lieu le 10 mars dernier. Devant l'augmentation des effectifs pour la rentrée prochaine (102 élèves au lieu de 97), les enseignantes ont demandé la création d'un 1/2 poste d'ATSEM supplémentaire pour palier au refus de l'Education Nationale d'ouvrir une autre classe. Cette demande a été refusée par la Mairie car elle représente un financement trop important pour le budget de la commune (6000 €). Une demande de mise en place de l'aide aux devoirs a également été formulée lors de ce conseil d'école. Ces heures sont assurées par les enseignantes et financées par la Mairie. Cette demande sera prochainement étudiée en Commission Municipale Enseignement.
- Tous les travaux et demandes d'investissement ont été réalisés pour 2005. 3300 € ont été inscrits au BP 2006 pour l'achat de mobilier scolaire et le changement du micro de l'école de Derbières.
- Une régulation a été installée dans la chaudière de l'école maternelle afin de pouvoir réaliser 15 à 20% d'économie d'énergie. La zinguerie de la toiture de l'école maternelle va être entièrement reprise et les fenêtres de la classe Nord de l'école primaire Fondchaud seront changées afin de les équiper en double vitrage.
- L'enseignante de Derbières est en congé maternité depuis les vacances de février. Pour cette école de Derbières, deux demandes supplémentaires ont été formulées : la réparation du photocopieur qui ne fonctionne plus et la mise en place de l'ADSL. Suite à l'exercice incendie, il a été décidé, étant donné que la sonnette du système d'alarme incendie étant défectueuse, qu'elle serait remplacée.

5) Communication / Culture :

- Bibliothèque : Le bibliobus n'étant pas passé comme cela avait été prévu par la Médiathèque de Valence, ce sont les bénévoles qui se sont déplacées à Valence pour renouveler les livres. Une nouvelle bénévole vient d'intégrer le groupe de la bibliothèque. Il s'agit de Madame Monique ROTHLENDER.
- Pour la prochaine mise à jour du site internet, les associations et les commerçants (nouveaux et anciens) seront contactés. Actuellement, 900 visites / mois se font sur notre site internet.

6) Urbanisme :

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

- Déclaration de Travaux : 3 déposées - 2 accordées- 1 classée sans suite - 1 en cours d'instruction,
- Permis de Construire : 2 accordés - aucun en cours d'instruction et un PC modificatif reçu, en cours d'instruction,
- Certificat d'Urbanisme : 3 déposés, en cours d'instruction - 1 abandon.

7) Informations diverses :

- Le concert de l'école de musique intercommunale aura lieu le mardi 6 juin 2006 à 20h30 en l'église de Derbières.
- Le Syndicat des Eaux Drôme Rhône va effectuer des travaux sur le réservoir de Boussier afin que les fuites soient complètement réparées.
- La Gendarmerie Nationale de Montélimar a fait parvenir en Mairie son rapport sur les délits pour la période de janvier/février 2006 (2 en 2005 / 3 en 2006).

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 24 mars 2006.

Le Maire.

Jean-Luc ZANON.